

Annexe “Titres de transport délivrés par les autres opérateurs de transport public et valables sur le réseau STIB” *

- Brupass 1 ou 10 voyages vendus par la SNCB et le TEC
- Brupass XL 1 ou 10 voyages vendus par la SNCB et le TEC
- Brupass 1 jour vendu par la SNCB
- Abonnement Brupass vendu par la SNCB, De Lijn et le TEC
- Abonnement Brupass XL vendu par la SNCB, De Lijn et le TEC
- Abonnement SNCB+STIB vendu par la SNCB

** Ces titres sont délivrés sous la responsabilité des autres opérateurs et conformément à leurs conditions de transport*